

KACHIWISS

Éléments de vigilance citoyenne face à l'exploration uranifère sur la Côte-Nord



Mémoire présenté au BAPE sur la filière uranifère par M. Jonathan Genest-Jourdain, député de Manicouagan, le 15 décembre 2014.

MISE EN CONTEXTE

À l'automne 2008, une rumeur se répandit comme une traînée de poudre à Sept-Îles: un promoteur envisageait l'implantation d'une mine d'uranium au lac Kachiwiss, situé à 15 km au nord de la ville.

Rapidement, des citoyens firent des représentations au conseil municipal de Sept-Îles ainsi qu'au conseil de bande de Uashat-Maliotenam (ITUM), où je travaillais à l'époque comme conseiller juridique, afin d'alerter les pouvoirs publics et obtenir des éclaircissements.

Face à la pression populaire, une résolution fut adoptée à l'unanimité par le conseil de ville de Sept-Îles le 26 janvier 2009 demandant un moratoire sur l'exploration uranifère dans les limites de la municipalité ainsi qu'au Québec¹ (position maintenue à ce jour par les élus).

Certains pensèrent alors que cette mesure serait suffisante pour éloigner les importuns, mais c'était mal connaître les plans du gouvernement Charest, lequel lancerait bientôt le Plan Nord et comptait notamment sur l'uranium, dont les prix s'étaient emballés en 2007², pour rentabiliser ses investissements.

Devant les manifestations et l'inquiétude d'un nombre croissant de Nord-Côtiers, la CRÉ Côte-Nord obtint le mandat d'organiser à Sept-Îles en mai 2009 un forum sur l'uranium, qui fut ni plus ni moins qu'une vitrine promotionnelle pour l'industrie³.

C'est suite à cet événement qu'un petit groupe de citoyens - munis de caméras et rompus à la cueillette de données - décida de lever le voile sur

¹ <http://www.hebdosregionaux.ca/cote-nord/2009/01/26/sept-iles-pour-un-moratoire-permanent-sur-luranium>

² http://en.m.wikipedia.org/wiki/Uranium_bubble_of_2007

³ <http://gaiapresse.ca/nouvelles/sept-iles-convaincre-des-bienfaits-de-luranium-8575.html>

ce qui se passait réellement à l'intérieur des terres, sur les montagnes au nord de Sept-Iles.

UNE MONTAGNE EN PÉRIL

En juin 2009, guidés par des villégiateurs établis dans le secteur depuis des générations, nous entreprîmes d'aller expertiser les sites d'exploration et les nombreuses cibles de forage en amont du lac Kachiwiss.

Quelle ne fut pas notre surprise de buter sur une coupe à blanc en pleine ascension, comme si le contracteur forestier chargé d'ouvrir une voie pour les machines avait décidé de couper court et d'imposer un tracé impossible à réaliser.

Des milliers d'arbres étaient enchevêtrés - le bois n'avait pas été ramassé - dans les sentiers étroits qui menaient aux points de forages, lesquels faisaient peine à voir.

Le long de ces éclaircies dans la forêt dense, on pouvait distinguer l'endroit où la foreuse avait été "assise", l'huile et le diesel ayant noirci le sol. Pire, aucun des tubes métalliques dédiés au carottage n'étant convenablement fermé, la boue avait juté un peu partout sur le sol.

Les sacs de rétention chargés de contenir cette boue et ces rejets se retrouvaient parfois à des dizaines de mètres des trous, déchirés. Les forages avaient donc percé la nappe phréatique et l'eau remontait par les tubes qui n'étaient pas convenablement chapeautés.

Dès lors, il nous parut très clair que c'est tout l'écosystème qui était menacé par ces rejets, et particulièrement la rivière Moisie, située juste en bas.



Il nous parut également clair que les boyaux que l'on retrouvait non loin des petits lacs et plans d'eau servaient à alimenter les foreuses lors des perçages.

Tout ceci fut filmé, échantillonné et amplement discuté.

Deux images devaient s'avérer révélatrices; des travailleurs avaient pris soin de brûler leurs vêtements et leurs bottes de sécurité avant de quitter le camp d'exploration, si bien qu'on distinguait les protections métalliques pour les pieds parmi les débris.

Plus encore, ce gant attaché au bout d'un tube de forage avec du ruban gommé, un gant rouge⁴ comme un nez de clown, comme s'il pouvait vraiment empêcher la boue de remonter, ultime affront.

DOCUMENTER, DIFFUSER ET ÉCLAIRER

Au retour, des séances publiques furent organisées pour informer la population des activités qui se déroulaient en forêt, et c'est avec consternation que les Septiliens reçurent la documentation qui leur était fournie.

L'initiative trouva écho dans la presse et les réseaux sociaux, et les photos et vidéos⁵ mis en ligne contribuèrent à une mobilisation qui dépassa rapidement le cadre régional⁶.

Le but était de mettre fin à l'opacité de ces campagnes d'exploration minière. Faire comprendre le système d'attribution des claims. Qui détenait les permis d'exploration, pour combien de temps et à quelles fins.

Après avoir repéré d'autres sites d'exploration uranifère sur la Côte-Nord, le groupe entreprit durant l'été la visite et la mise au jour de projets autant en Minganie que dans le secteur Godbout/Baie-Trinité.

En Manicouagan, des travaux d'exploration se tenaient entre deux rivières à saumon, la Godbout et la Trinité, dans un secteur fréquenté par des pêcheurs et des familles qui venaient cueillir des petits fruits.

⁴ <http://m.youtube.com/watch?v=ul55RBY2144>

⁵ <http://m.youtube.com/watch?v=6MOHJKJBbwY>

⁶ <http://m.youtube.com/watch?v=az0Aun-PFy8>

Le couvert végétal était fortement dégradé et de l'équipement de sondage avait été utilisé en bordure du chemin forestier, près des lacs. Les nombreux trous de forage n'étaient pas colmatés et les travaux pas davantage balisés.

Là encore, les populations ignoraient que de telles activités avaient cours en bordure de leur milieu de vie.

CONFLITS D'USAGE



L'exploration minière et, de manière générale, le principe du "free mining" sont à la base de nombreux conflits d'usage au niveau territorial, notamment avec les Premières Nations et les usagers de la forêt.

Si certains veulent exploiter le territoire à tout prix, d'autres souhaitent plutôt s'y livrer à des activités récréatives de chasse ou de pêche, l'habiter convenablement et en jouir de manière respectueuse, selon des traditions millénaires.

C'est sous cet éclairage qu'il faut voir les événements de l'automne 2009, alors que la compagnie à l'œuvre au lac Kachiwiss obtint l'autorisation du gouvernement de construire un chemin d'accès jusqu'au futur site minier.

Cet épisode provoqua l'indignation d'une frange importante de la population, notamment les villégiateurs qui voulaient accéder au lac Kachiwiss et qui découvrirent fortuitement un chantier gardé par une firme de sécurité⁷.

La crise se solda par la démission en bloc d'une vingtaine de médecins du CSSS de Sept-Îles, laquelle précipita l'arrêt des travaux et la remise en question du projet par le promoteur⁸.

Les médecins revinrent sur leur décision par la suite, choisissant finalement de rester, mais le coup avait porté.

QUELS INTERLOCUTEURS POUR LES OPPOSANTS?

Il est important de préciser qu'en aucun temps le gouvernement provincial de l'époque n'a répondu aux doléances des citoyens inquiets de ce nouvel agenda.

⁷ <http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/les-regions/200910/30/01-916964-mine-duranium-a-sept-iles-la-reprise-des-travaux-denoncee.php>

⁸ <http://gaiapresse.ca/images/nouvelles/12866.pdf>

Autant en commission parlementaire que dans les médias, les opposants à la filière uranifère, dont les médecins de Sept-Iles, ont été dépeints comme des alarmistes qui n'avaient pas à se mettre en travers du sacro-saint développement économique.

À ce jour, cette attitude perdure et on a pu l'observer dernièrement dans le dossier Mine Arnaud. Selon certains, les groupes citoyens, avec leurs inquiétudes et questionnements, entravent le libre-accès aux ressources.

Pour peu, on se croirait revenu au temps de la ruée vers l'or.

DES TROUS DANS LA CITOYENNETÉ

Il nous apparaît aujourd'hui plus que jamais que le nucléaire est une industrie moribonde, qui appartient au passé et qui devrait être définitivement abandonnée.

Les sites d'exploration uranifère laissés en plan devraient être balisés et interdits au public avant d'être remis en état, pour le bénéfice et la santé de tous.

Non seulement la filière uranifère devrait être frappée d'un moratoire permanent, mais les promoteurs devraient être tenus de boucher les trous qu'ils ont creusés et qui continuent d'émettre du gaz radon et de répandre des boues dans l'environnement.

Ce sont là autant de trous dans la confiance que nous accordons à nos institutions et nos protections environnementales (lesquelles ont été réduites à l'état de caricature par les gouvernements successifs à Québec et Ottawa), des trous qu'il faudra combler, tôt ou tard.

Dans ce dossier, c'est la fragile relation qu'entretient l'État avec le citoyen et son milieu de vie qui est en jeu, une relation qui est à reconstruire parce qu'elle a pris l'eau, si vous me permettez l'expression.